

Bulletin d'inscription • Vide-Grenier



Dimanche 6 septembre 2026 de 9h à 18h

Parking couvert du Leclerc de Plérin, 2 Rue du Grand Quartier, 22190 Plérin

Informations exposant

Identité du responsable du stand

NOM Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

E-mail

Nombre de personnes présentes sur le stand

Nombre d'emplacement(s) à réserver (8€/2m)

Pour un total de

€

Attestation sur l'honneur

Établie en vertu de l'article R321 - 9 du code pénal)

Je soussigné(e),

NOM Prénom

Adresse

Ville

Code postal

N° carte identité/passeport

Atteste sur l'honneur ne pas avoir participé en qualité d'exposant à plus de deux manifestations de type vide-greniers ou braderie au cours de l'année 2026.

Fait à

Signature

Date

Inscription validée à la réception de :

Documents à envoyer à Amicale Saint-Charles - 5, Chemin des Romains 22400 Lamballe Armor

Ce formulaire dûment rempli, daté et signé (deux signatures)

Un chèque libellé à l'ordre de AMICALE SAINT-CHARLES

La photocopie recto/verso de votre pièce d'identité

Je déclare avoir pris connaissance du règlement joint et en accepte toutes les conditions.

Fait à

Signature

(précédée de la mention «lu et approuvé»)

Date

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Amicale Saint-Charles, afin de vous communiquer les divers éléments d'organisation du vide-grenier. Les données collectées pourront être communiquées aux autorités compétentes afin de répondre aux obligations légales et réglementaires. Les données seront conservées pendant un an, jusqu'au vide grenier 2027. Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données auprès de l'Amicale Saint-Charles à videgrenierasch@gmail.com. Si vous estimez, le cas échéant, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL

Règlement • Vide-Grenier

Dimanche 6 septembre 2026 de 9h à 18h

Parking couvert du Leclerc de Plérin, 2 Rue du Grand Quartier, 22190 Plérin



1. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.
2. Le vide-grenier est réservé aux particuliers.
3. La vente d'objets neufs est interdite.
4. L'installation des exposants se fera entre 7h00 et 9h00.
5. Le vide-greniers sera ouvert au public de 9h00 à 18h00.
6. Aucun départ anticipé ne pourra avoir lieu sans accord des organisateurs.
7. Les véhicules devront être stationnés aux emplacements prévus.
8. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation.
9. Chaque exposant s'engage à laisser son emplacement propre après son départ.
10. Une pièce d'identité pourra être demandée à l'arrivée.
11. Les emplacements non occupés après 8h30 pourront être réattribués.
12. L'Amicale se réserve le droit de modifier l'organisation en cas de nécessité.
13. Les professionnels ne sont pas autorisés.
14. Les inscriptions devront parvenir avant le 31 Août 2026.
15. Aucun remboursement ne pourra être effectué après le 15 Août 2026.
16. Atteste sur l'honneur ne pas avoir participé en qualité d'exposant à plus de deux manifestations de type vide-greniers ou braderie au cours de l'année 2026.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Amicale Saint-Charles, afin de vous communiquer les divers éléments d'organisation du vide-grenier. Les données collectées pourront être communiquées aux autorités compétentes afin de répondre aux obligations légales et réglementaires. Les données seront conservées pendant un an, jusqu'au vide grenier 2027. Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données auprès de l'Amicale Saint-Charles à videgrenierasch@gmail.com. Si vous estimez, le cas échéant, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.